



## Résumé Conseil communal de Montilliez du 31 mars 2014

Le Conseil Communal s'est réuni le 31 mars 2014 sous la présidence de Monsieur Gilles Rossier,

Après les traditionnelles communications du bureau et de la municipalité, deux préavis étaient à l'ordre du jour.

Le 1er préavis traitait du ramassage des ordures ménagères sur le territoire de la commune de Montilliez. La municipalité proposait d'installer des moloks sans système de pesées dans l'ensemble des villages. La commission ad'hoc conseillait de refuser ce préavis et d'installer un écopress à la déchetterie communale. La commission gestions et finances préconisait de d'accepter le préavis municipal. Après une longue discussion, un amendement a été déposé et accepté au sujet de l'emplacement des moloks, et le préavis a finalement été accepté de justesse (17 voix pour, 16 voix contre, 3 abstentions).

Le préavis suivant était relatif à la construction d'une grenette adjacente au bâtiment du four à pain de Poliez-le-Grand, lequel a été accepté à l'unanimité.

Le prochain Conseil, durant lequel aura lieu l'assermentation du/de la nouveau(-elle) municipal(e), et qui sera également la dernière séance de Madame Stéphanie Jaquemet, aura lieu le 23 juin 2014 à Dommartin.